



## Un nouvel exécutif aux commandes de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine

vendredi 5 juin 2020, par [lpe](#)

Ce jeudi 4 juin, la seule intercommunalité des Deux-Sèvres ayant tous les exécutifs des 38 communes adhérentes définitivement constitués à l'issue du 1er tour des élections municipales a procédé à l'élection de ses représentants. Deux candidats s'affrontaient pour la présidence : Didier Gaillard, vice-président sortant, maire de Ménigoute, président du Pays de Gâtine et Jean-Michel Prieur, maire nouvellement élu à Parthenay.

Cette élection, à huis clos pour des raisons sanitaires, a eu lieu à partir de 18h30 dans la salle polyvalente de la commune de Pompaire. Elle a, jusqu'à son terme, au-delà de minuit, révélé la rivalité entre les deux camps : les élus issus de l'ex-majorité et les nouveaux.

Contre toute attente, c'est le nouveau maire de Parthenay, Jean-Michel Prieur, qui a été élu président par 31 voix pour, 30 contre et un bulletin blanc. *"Au regard de ce scrutin, on ne peut pas se permettre de travailler les uns contre les autres. Nous allons tous devoir faire des efforts"* a déclaré Jean-Michel Prieur à l'issue de cette élection.



S'en sont suivies deux suspensions de séance de 15 minutes environ. La première pour permettre à Jean-Michel Prieur et Didier Gaillard de trouver un accord sur les 14 vice-présidences. Le président, faisant preuve d'ouverture et proposant à son rival la 1ère vice-présidence et une égale répartition des 13 autres. Suite au refus du candidat battu, considérant que ce choix "*ferait éclater une logique d'équipe*", une seconde interruption devait permettre à chaque camp de s'organiser pour proposer des candidats. A l'issue, le vote de chaque vice-présidence s'est poursuivi à bulletins secrets.

Ont été élus :

- Jany Peronnet (mairie de Secondigny), 1er vice-président au développement économique industriel et artisanal
- Claude Beauchamp (adjoint à la mairie de Parthenay), 2e vice-président au développement économique agricole et agroalimentaire
- Alexandre Martin (mairie de Fénerly), 3e vice-président à la jeunesse, la citoyenneté et aux sports
- Patrice Bergeon (mairie de St Martin du Fouilloux), 4e vice-président à l'inclusion environnementale et aux politiques publiques
- Chantal Cornuault-Paradis (mairie de Thénézay), 5e vice-présidente à l'enfance et aux affaires scolaires
- Guillaume Clément (mairie de La Ferrière en Parthenay), 6e vice-président à l'animation, au patrimoine et à la culture
- Magaly Proust (adjointe à la mairie de Parthenay), 7e vice-présidente aux solidarités et à la santé
- Emmanuel Allard (mairie d'Allonne), 8e vice-président à l'innovation, au numérique, aux infrastructures
- Marie-Noëlle Beau (adjointe à la mairie de Châtillon sur Thouet), 9e vice-présidente aux ressources humaines
- Didier Voy (mairie du Tallud), 10e vice-président au projet de territoire
- Jérôme Bacle (conseiller municipal délégué à la mairie de Parthenay), 11e vice-président à la coopération territoriale
- Bernard Caquineau (adjoint à la mairie de Pougne Hérisson), 12e vice-président à la transparence de la vie publique et à la gouvernance
- Philippe Albert (mairie de Vausseroux), 13e vice-président à l'assainissement
- Olivier Cubaud (1er adjoint à la mairie du Tallud), 14e vice-président aux finances

Le conseil communautaire ainsi composé de 62 conseillers dont 14 vice-présidents pourra donc désormais travailler aux projets structurants du territoire avec, espérons-le, la volonté de passer outre les rivalités.

CR.

La Communauté de communes Parthenay Gâtine regroupe 38 communes et rassemble près de 40000 habitants.